

DOSSIER DE CANDIDATURE ANIMATEUR / DIRECTEUR

DOSSIER A DÉPOSER AVANT LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019

Ce dossier permet de postuler pour la fonction d'animateur ou de directeur aux accueils de loisirs municipaux se déroulant de l'été 2019 aux vacances scolaires de printemps 2020.

Il est à retourner complété au service Jeunesse, 1, rue des Maires Lambin.

Conformément aux dispositions réglementaires fixées par les ministères afférents concernant le traitement des candidatures animateurs, priorité est accordée :

- aux diplômés ;
- aux stagiaires en demande de stage pratique ;
- aux stagiaires hors stage pratique ;
- aux non diplômés.

De plus, la Ville se réserve le droit d'étudier les candidatures en fonction :

- des évaluations effectuées par les directeurs d'accueils en fin de centre pour les personnes recrutées l'année antérieure ;
- des évaluations établies par les organismes de formation pour les stagiaires ;
- des expériences et des compétences du candidat précisées dans le dossier.

Pour toute information complémentaire, le service Jeunesse reste à votre disposition au 03 28 38 82 02.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION :
(MERCİ DE NE PAS COMPLÉTER)

• Date d'arrivée du dossier :

• Nom et prénom du candidat :

Participation CCAS à la formation BAFA en 2019 : Formation générale
Perfectionnement

1 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

• Nom :

• Prénom :

• Adresse :

• E-mail :

• Téléphone fixe : • Téléphone portable :

• Date de naissance : • Lieu de naissance :

• Département : • Pays.....



2 FORMATION GÉNÉRALE

Études en cours, diplômes obtenus...

3 FORMATION DANS L'ANIMATION

Vous pouvez indiquer les dates d'un stage que vous n'avez pas encore effectué mais pour lequel vous avez déjà fait une demande d'inscription.

BAFA

• Stage de base, du au

• Stage pratique, du au

• Perfectionnement, du au

• Date d'obtention du diplôme :

Spécialité choisie :

BAFD

• Stage de base, du au

• 1^{er} stage pratique, du au

• Perfectionnement, du au

• 2nd stage pratique, du au

• Date d'obtention du diplôme :

Autorisation d'exercer depuis le :

AUTRES

• Surveillant de baignade : oui non

• Attestation de formation aux premiers secours : oui non

• Autres brevets, diplômes (à préciser) :

Décrire ci-dessous précisément quelles sont vos compétences en animation :

• Domaine sportif :

• Domaine culturel :

• Domaine technique et scientifique :

• Autres (à préciser) :

4 PÉRIODES DE VACATION EN DIRECTION SOLLICITÉES

Cochez les périodes et tranches d'âges sollicitées ci-dessous. Ces souhaits ne sont formulés qu'à titre indicatif, la répartition des animateurs dans les accueils se faisant prioritairement en fonction des effectifs et des compétences spécifiques nécessaires au projet.

VACANCES D'ÉTÉ, du 8 juillet au 2 août 2019..... 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans

VACANCES D'ÉTÉ, du 5 au 23 août 2019 6/11 ans 12/16 ans

VACANCES D'AUTOMNE 2019 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans

VACANCES DE FIN D'ANNÉE 2019 2/5 ans 6/11 ans

VACANCES D'HIVER 2020 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans

VACANCES DE PRINTEMPS 2020 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans

5 PÉRIODES DE VACATION EN ANIMATION SOLLICITÉES

Cochez les périodes et tranches d'âges sollicitées ci-dessous. Ces souhaits ne sont formulés qu'à titre indicatif, la répartition des animateurs dans les accueils se faisant prioritairement en fonction des effectifs et des compétences spécifiques nécessaires au projet.

- VACANCES D'ÉTÉ, du 8 juillet au 2 août 2019..... 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans
- VACANCES D'ÉTÉ, du 5 au 23 août 2019 6/11 ans 12/16 ans
- VACANCES D'AUTOMNE 2019 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans
- VACANCES DE FIN D'ANNÉE 2019 2/5 ans 6/11 ans
- VACANCES D'HIVER 2020 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans
- VACANCES DE PRINTEMPS 2020 2/5 ans 6/11 ans 12/16 ans
- PÉRISCOLAIRE 2019 / 2020..... 2/5 ans 6/11 ans
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30
- MERCREDIS 2019 / 2020 2/5 ans 6/11 ans
- TEMPS DE RESTAURATION SCOLAIRE 2019 / 2020..... 2/5 ans 6/11 ans
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h30 à 13h30 ou de 12h à 14h

6 DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Copie des diplômes relevant du secteur animation ou, pour les stagiaires, les évaluations des sessions de formation
- Lettre de motivation précisant les raisons pour lesquelles vous postulez pour un emploi aux accueils de loisirs municipaux
- CV

Il est impératif d'informer le service jeunesse de tout changement de situation en cours d'année et de transmettre les pièces justifiant ces changements de situation dans les plus brefs délais.

**RAPPEL : CE DOSSIER EST À RETOURNER COMPLÉTÉ
AU SERVICE JEUNESSE (1, RUE DES MAIRES LAMBIN)
AVANT LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ.